



Rappels : les règles de bon voisinage

Les beaux jours sont propices aux travaux de jardinage et de bricolage. Pour la tranquillité du voisinage, la mairie tient à rappeler que l'utilisation d'appareils à moteur thermique n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- **Jours ouvrables : 8h30-12h et 14h-19h30**
- **Samedis : 9h-12h et 15h-19h**
- **Dimanches et jours fériés : 10h-12h**

Par ailleurs, la nature n'est pas une poubelle, même pour des déchets verts : valorisez-les dans votre jardin (paillage, compost) ou déposez-les à la déchetterie.

Mon coup de pouce pour la Nature

Pour protéger les oiseaux en période de nidification, je n'élague pas mes arbres et je ne taille pas mes haies entre mi-mars et mi-août, au risque de détruire des nids ou provoquer leur abandon par les parents.



C'est la saison des naissances pour la faune sauvage !

Du 15/04 au 30/06, la loi impose de tenir son chien en laisse en dehors des allées forestières.

Rappel important

Interdiction de circuler aux abords de l'école

Pour assurer la sécurité de tous les élèves, **il est strictement interdit** d'emprunter la Route de Sainte-Euphémie et le chemin de l'église aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

Entre 8h15 et 8h45 ; 11h15 et 11h45 ;
13h15 et 13h45 ; 16h15 et 16h45.

Nous invitons TOUS les conducteurs à rester attentifs et à adopter une conduite prudente à proximité de l'école ainsi que sur l'esplanade de la salle des fêtes.

La sécurité des enfants est l'affaire de tous !



Il est encore temps de participer à la restauration de l'église Saint-Pierre



Faire un don

Par courrier : procurez vous un bulletin papier auprès de la mairie



En ligne sur www.fondation-patrimoine.org/102867



Inscriptions cantine & garderie

Dates importantes :

- fin juin : dossier complet à déposer à la garderie ou à la mairie
- début août : vérification du dossier dans e-ticket
- mi août : ouverture du portail pour inscrire vos enfants avant la rentrée scolaire

La fiche d'inscription et toutes les informations complémentaires vous seront communiquées prochainement par mail.



Illiwap

L'application pratique à télécharger sur votre portable pour être informé.e des actualités de votre commune en temps réel.

Station mairie de Saint-Offenge





Frelon asiatique : le bon moment pour agir !

La lutte la plus efficace contre les frelons asiatiques commence au printemps, entre mars et mai. À cette période, les reines fondatrices sortent d'hibernation pour créer de nouveaux nids.

Piéger ces reines permet d'éviter la formation de colonies entières.

15 pièges ont été achetés par la commune cette année et viennent d'être installés en plus des 34 obtenus en 2024.

Merci de les préserver ! Le choix de leur emplacement est stratégique (proche de ruchers ou d'anciens nids).



Que faire en cas de nid ?

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, ne tentez pas de le détruire vous-même.

Signalez le directement sur le site frelonsasiatiques.fr en joignant une photo et les coordonnées GPS ou contactez la mairie qui transmettra l'information aux piégeurs du secteur.

Une équipe de bénévoles mobilisée

Un grand merci à la dizaine de bénévoles qui œuvre et participe activement à la lutte contre le frelon asiatique sur notre commune.

Adopter les bons gestes contribue à limiter la prolifération et protéger la biodiversité



Le saviez-vous ?

en
2025

Savoie : 2 058 nids détruits sur 2 596 déclarés

Saint-Offenge : 20 nids secondaires déclarés (certains n'ont pu être détruits)



Agenda • vos prochains événements

- **Marché aux fleurs et aux plants du Sou des écoles**
du 09/05 9h00 au 10/05 13h00 - Salle des Fêtes
- **Concert "Entre elles et Air Mélodies" (les Poly'sons)** - 30/05 à 20h00 -
Eglise de Saint-Offenge dessous - *entrée 12 € (gratuit - 16 ans)*
- **Jeu familial en forêt** - 06/06 8h45 - *Inscription auprès de la bibliothèque, gratuit*
- **Fête de la musique** - 20/06 18h00 - Salle des Fêtes
- **Fête de l'emmental** - du 18/07 au 19/07 - Salle des Fêtes

MAIRIE DE SAINT-OFFENGE

Heures d'ouverture du secrétariat au public :

Lundi, mardi et vendredi : 9h-11h

Jeudi : 9h-11h et 16h-18h



04 79 54 91 71

Urgences soirs et week-ends : 06 47 50 03 11



mairie@saintoffenge.fr



www.mairie-saintoffenge.fr